

# CONVENTION ÉCOLES - PARENTS

Scolarisation d'un EANA ou EFIV dans une école avec dispositif UPE2A

Année scolaire : 20... / 20...

La présente convention porte sur l'organisation de cours de français dans une école proposant un dispositif UPE2A pour un élève nouvellement arrivé en France dont l'école d'inscription habituelle ne propose pas de soutien UPE2A.

## ÉCOLE d'INSCRIPTION de l'ÉLÈVE

Nom de l'école :

Ville :

Circonscription :

Mail école :

Tél. école :

## ÉCOLE d'ACCUEIL de l'ÉLÈVE en UPE2A

Nom de l'école :

Ville :

Circonscription :

Mail école :

Tél. école :

## ENSEIGNANT UPE2A RÉFÉRENT

Nom :

Prénom :

Tél :

### **Organisation du dispositif :**

Suite à une évaluation linguistique et scolaire, l'élève :

**L'ÉLÈVE** Nom :

Prénom :

Inscrit en classe de :

bénéficie de cours de français en UPE2A à l'école :

Jours et horaires de prise en charge en UPE2A :

L'école d'accueil est responsable de l'élève sur son temps de présence prévu. L'élève et la famille sont tenus de respecter le règlement intérieur. Le matériel est fourni par l'école d'inscription de l'élève.

Les parents ou le responsable légal acceptent le dispositif proposé et sont responsables des déplacements de l'élève entre l'école d'inscription et l'école d'accueil.

Fait à ..... , le .....

Directeur/trice de l'école d'inscription de l'élève Nom : Prénom : Signature :		Directeur/trice de l'école d'accueil en UPE2A Nom : Prénom : Signature :	
Parent/s ou représentant légal :	Inspecteur/trice de la circonscription :	Inspecteur d'Académie DSDEN :	